<u>Dr Inès MEISELS</u> Chirurgien-dentiste 74 400 641 2

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Intervention chirurgicale

Je soussigné(e)		affirme avoir été informé(e) pour :
- l'avulsion de la(les) dent(s) n°		
- la frenectomie		
 la résection apicale de la dent n° 		
- la pose d'implant(s) (nombre :)	
- la chirurgie parodontale		

Les détails de l'intervention et ses indications m'ont été expliqués et je les comprends.

J'ai connaissance qu'avec le geste opératoire, il peut y avoir des risques :

- -Paresthésie (perte de sensation) d'une partie de la lèvre inférieur, d'une partie de la langue et de la joue. Ce, de façon temporaire ou permanente.
- -Fracture mandibulaire

- Chirurgie pré-implantaire

-Dent (ou une partie) repoussée dans un espace anatomique adjacent.

On m'a expliqué qu'habituellement les paresthésies, s'il y en a, sont temporaires mais qu'en de rares occasions elles peuvent être permanentes.

Advenant une lésion nerveuse et/ou une paresthésie, une référence à un chirurgien maxillo-facial ou un ORL sera faite. Advenant une fracture mandibulaire, une référence à un chirurgien maxillo-facial sera faite.

Advenant un déplacement de structure dentaire dans un site anatomique voisin, une référence à un chirurgien maxillo-facial ou un ORL sera faite.

Je comprends les suites opératoires transitoires possibles (quelques jours à quelques semaines) :

- -Douleurs/saignements.
- -Difficulté à ouvrir la bouche (trismus).
- -Gonflement (oedème).
- -Coloration des tissus intra et extra-buccaux (hématome).
- -Infection (alvéolite) par perte prématurée ou non mise en place du caillot sanguin.
- -Exposition sinusale.

Concernant les implants, j'ai connaissance des risques de péri-implantites et de pertes implantaires. J'ai conscience que le fait de fumer majore le risque de pertes d'environ 40%. Je sais qu'une bonne hygiène bucco-dentaire est indispensable à la cicatrisation et au maintien implantaire et je m'attache à suivre les conseils du chirurgien-dentiste. Je m'engage à avoir un suivi bucco-dentaire régulier.

Je reconnais que le chirurgien-dentiste a une obligation de moyens et non de résultat. Ainsi, je sais que l'échec thérapeutique existe

J'ai été informée de l'ensemble des informations sus-citées et j'ai trouvé une réponse satisfaisante à mes questions relatives à l'intervention.

Fait à : ANNECY
Le:
Signature du patient:

Signature du praticien:

(Ou tuteur légal)